



Monsieur Marc Ferracci  
Ministre délégué chargé de l'Industrie

Ministère de l'Économie, des Finances  
et de la Souveraineté industrielle et numérique  
Télédoc 151  
139, rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Le Havre, le 25 Septembre 2024

**Objet :** P.S.E ExxonMobil/Port-Jérôme-sur-Seine

Monsieur le Ministre,

Le 11 avril 2024, la direction d'ExxonMobil annonçait brutalement l'abandon de ses activités chimiques en France et la vente de plusieurs de ses sites pétrochimiques. Le site de Port-Jérôme-sur-Seine en Seine-Maritime est particulièrement touché par cette décision qui met péril 650 emplois directs et des milliers d'emplois indirects au sein des entreprises sous-traitantes.

Depuis cette annonce, nous avons sollicité à plusieurs reprises l'intervention de l'ancien ministre de l'Industrie, Monsieur Roland Lescure, du précédent ministre de l'Économie, Monsieur Bruno Le Maire, du président de la République Emmanuel Macron ainsi que de la DRIEETS.

Nous vous interpellons aujourd'hui sur cette situation qui mérite toute votre mobilisation. Il s'agit en effet d'un des plus importants projets de suppressions d'emploi dans notre pays.

La fermeture de ce site affaiblirait également la souveraineté industrielle de la France, dans un contexte où tous, nous plaidons pour la réindustrialisation de notre pays. Ces installations jouent un rôle clé dans les secteurs pharmaceutique et automobile, ainsi que dans la production de dispositifs médicaux, essentiels lors de la crise sanitaire.

De plus, l'arrêt des activités remettrait en cause la construction d'une unité de recyclage chimique innovante, projet développé en partenariat avec Plastic Energy. Cette unité, soutenue par l'État, permettrait de recycler 25 000 tonnes de plastiques annuellement. Sa mise en péril est en contradiction avec les objectifs écologiques de la France et de l'Union européenne.

Ainsi, nous rappelons que la fin des activités chimiques d'ExxonMobil compromet non seulement l'avenir de ses employés, mais affecte également toute l'économie locale.

Les organisations syndicales et les représentants du personnel font face à un mur plutôt qu'à de véritables négociations, la direction de l'entreprise imposant ses conditions et refusant les demandes des salariés en matière de reclassement ou d'indemnisation.

Le Plan de Sauvegarde de l'emploi (PSE) proposé unilatéralement par la Direction d'ExxonMobil actant 300 licenciements secs a déjà été jugé défavorable par la DRIEETS. En effet, celui-ci ne garantit pas de solutions viables pour les salariés, ni ne propose d'alternatives sérieuses malgré des bénéfiques records du groupe en France ces dernières années (677 millions d'euros en 2023 et 116 millions au premier semestre 2024).

Les experts désignés par le Comité Social et Économique Central du groupe ont élaboré des alternatives permettant de maintenir tout ou partie des installations en activité, tout en poursuivant les projets de décarbonation. Le rapport sur le projet alternatif confirme que la poursuite des activités en ce sens serait viable. Ces solutions doivent être sérieusement considérées pour éviter les conséquences désastreuses pour les salariés, les sous-traitants et les collectivités locales.

Le dernier avis de CSEC alerte une nouvelle fois sur les conséquences qu'aurait ce PSE sur les conditions de travail, sur la santé, et la sécurité des salariés concernés. Les négociations doivent reprendre en faveur de la mise en place d'un projet sérieux.

Monsieur le Ministre, face à l'urgence de la situation, et à l'enjeu considérable devant le plus grand PSE jamais envisagé par ExxonMobil en France, nous sollicitons une rencontre afin de discuter ensemble, aux côtés des différentes organisations syndicales, des moyens concrets de préserver les activités industrielles de ce site, protéger des milliers d'emplois menacés, et garantir notre souveraineté industrielle.

Souhaitant une réponse rapide de votre part et vous faisant part de toute notre disponibilité pour une rencontre,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Céline Brulin**  
*Sénatrice de Seine-Maritime*

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

**Jean-Paul Lecoq**  
*Député de Seine-Maritime*

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'J' and 'P' with a horizontal line and a vertical stroke.

**Permanence parlementaire de la sénatrice**  
**Céline Brulin**  
33, place du Général de Gaulle  
76 000 Rouen  
02 35 07 89 84  
c.brulin@senat.fr

**Permanence parlementaire du député**  
**Jean-Paul Lecoq**  
55 rue de la République  
76700 Harfleur  
02 32 92 59 11  
jplecoq-6vgo@wanadoo.fr